

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 954

Echéance de validité de l'attestation (1): **22/04/2022**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 18,24,270,071,1 du 15/02/2021

Vérificateur:

CHRONO'TECH ALBANAIS

9 rue du pecloz

74150 RUMILLY

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **100 km/h**

Catégorie véhicule: M3

Exploitant:

Marque véhicule: MERCEDES

TRANSDEV

Type véhicule: TOURISMO

10 RUE DE LA CESIERE

N° de Chassis: WEB63203613247068

74600 ANNECY

N° d'Immatriculation: EY-541-SH

Fait le: 23/04/2021 Lieu: RUMILLY

Le contrôleur: CUENOT Florian

Signature :



(1) : Date attestation + 1 an